

FACTURE DE COTISATION

Période : Année 2026

Exigible le : 30/03/2026

N° Adhérent : 44 681

SIRET : 833 890 825 00015

EIRL JORANS
902 ROUTE DE VAYLATS
46230 LALBENQUE
FRANCE

Facture N° 123709 du 02 Février 2026

Total de la facture HT	117,00	EUR
TVA	23,40	EUR
Total de la facture TTC	140,40	EUR
Sommes déjà versées	0,00	EUR
Somme à payer TTC	140,40	EUR

Paiement à l'échéance :

- Par prélèvement SEPA, merci de renseigner votre IBAN sur le portail adhérent si ce n'est pas déjà fait.
- Par chèque bancaire ou postal à l'ordre de SRAS SANTE AU TRAVAIL
- Par virement bancaire: (Rappeler le numéro de la facture)
 - ° IBAN : FR76 1027 8022 0600 0379 7684 009
 - ° BIC : CMCIFR2A

- Adresse e-mail pour envoi de l'ordre de virement : portail@srasmt.com

- Notre organisme payant la TVA sur les encaissements celle-ci n'est déductible qu'après paiement.

Tout retard de paiement entrainera une majoration de 40C (Décret 2012-1115 du 2 octobre 2013)



SRAS BTP - Prévention et santé au travail
Siège social : 11 boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 TOULOUSE cedex 04 | 05 62 25 55 25 | sras@srasmt.com
SIRET : 314 939 141 00011 | NAF : 8621Z | N° TVA : FR90 314939141 | srasbtp.fr

Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPST) professionnel agréé par le Ministère du Travail et de l'Emploi (agrement renouvelé le 13 novembre 2024) - DRETS Occitanie

